

Communiqué de presse

Lancement de l'opération éco-défis

La réduction des déchets est une priorité pour Orléans Métropole. Afin de toucher l'ensemble des publics et notamment les professionnels, la collectivité s'est associée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire afin de proposer une initiative innovante aux commerçants et artisans spécialisés dans les métiers de bouche : c'est l'opération "Éco-défis". Elle permettra de valoriser les entreprises, artisans ou encore commerçants du territoire qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la réduction des déchets.



But de l'opération

A travers les éco-défis organisés en partenariat avec la CMA Centre-Val de Loire (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), 390 professionnels des métiers de bouche ont ainsi été ciblés. Cette opération gratuite leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils techniques. Trois thématiques complémentaires seront abordées cette année dont voici quelques exemples ci-dessous :

- **La prévention des déchets :**

- Je trie mes biodéchets pour les composter sur site
- Je me fais livrer en vrac ou en grands contenants
- Je propose aux clients des emballages lavables/consignés

- **L'utilisation d'éco-produits :**

- J'utilise des produits locaux/de saison
- J'entretiens mon local avec des produits écolabellisés

- **L'économie circulaire :**

- J'entretiens mon local avec des produits écolabellisés
- Je réutilise les cartons des fournisseurs pour la livraison des clients
- Je fais réparer mes équipements plutôt que d'en acheter de nouveaux

Si certains acteurs économiques sont déjà engagés dans des démarches de réduction des déchets, il est essentiel d'aller encore plus loin. A travers cette opération, l'objectif est donc d'avoir des ambassadeurs de l'économie circulaire sur notre territoire et de mettre un coup de projecteur sur les métiers du commerce et de l'artisanat.

Comment participer ?

En s'engageant à travers cette opération, les professionnels pourront participer à limiter l'impact de leur activité en s'inscrivant dans une démarche locale et environnementale forte, et en adoptant des pratiques environnementales écoresponsables. Dès maintenant, les volontaires peuvent s'inscrire auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire (Amélie Livinal au 02 38 65 40 16 ou alivinal@cma-cvl.fr). De janvier à mai 2022, la CMA accompagnera les professionnels dans le choix des défis. Les actions seront ensuite valorisées lors d'une cérémonie de remise des labels en juin prochain.

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole



Chambre
de
Métiers
et de l'
Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE
LOIRET

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



@RPOrleansMetro